

> le. Le projet prévoit des habitations en R+1 en périphérie (soit à proximité des maisons existantes) afin de respecter les riverains et du R+3 partiel au centre de la zone, permettant ainsi une volumétrie variée et la rupture d'une vue trop rectiligne depuis la RN 2112. Il faut rappeler que le site est en contrebas de la traversée de la RN 2112.

Claude Léon

« Je suis nouvelle habitante sur Frontignan et je suis venue m'y installer notamment parce qu'il y avait une gare et la possibilité de stationner gratuitement à proximité. Les parkings de cette nouvelle gare

planning

Après le choix d'un aménageur d'ici fin 2006, les travaux de démolition et de viabilisation du site se dérouleront à partir de 2007. Les premières constructions pourraient avoir lieu en 2008.

Plus d'infos sur www.ville-frontignan.fr

et ceux avoisinants resteront-ils gratuits ? »

Nous souhaitons qu'une nouvelle gare de voyageurs, plus moderne et plus fonctionnelle, soit créée sur le site de la gare de marchandise. La gare actuelle, malgré son état, est fréquentée quotidiennement par 700 voyageurs. Notre souhait est de garder la gratuité du stationnement à proximité, au détriment, certes, d'éventuelles recettes qu'un parking payant pourrait engendrer. C'est un choix que nous faisons car c'est important pour l'égalité des citoyens face aux possibilités de transports. Claude Léon

« Quels sont les types de commerces prévus dans le projet ? Qu'en est-il du devenir des entreprises actuellement présentes sur le site ? »

Les commerces seront principalement des commerces de proximité. Le magasin alimentaire présent aujourd'hui par exemple a toute sa place dans le futur quartier. Les actuels entrepôts publics seront détruits. Quant aux privés, une négociation avec les propriétaires est commencée afin d'envisager au mieux les solutions à apporter. Simone Bourgade

« Le projet laisse apparaître une superficie importante pour l'implantation des

commerces qui risque de ne pas être intégralement occupée. Qu'en est-il de la création de pistes cyclables dans le quartier concerné ? »

M. Lardhy

Effectivement la mesure des besoins de locaux commerciaux devra précisément être étudiée afin que des locaux vides ne ternissent pas l'image du secteur et/ou de la commune. Les emplacements envisagés pour des commerces pourront être converti en logements.

Des pistes cyclables et piétonnes sont prévues sur la totalité du projet permettant de rejoindre la Gardiole à l'ouest et les salins à l'est. Une passerelle au-dessus de la voie ferrée pourrait permettre l'accès au site des salins et des Aresquiers. Claude Léon

« Vous avez parlé de logements collectifs, mais combien y aura-t-il de logements privés et de logements sociaux sur le site concerné ? »

Il est prévu environ 80 logements sociaux dans ce quartier pour 400 logements (soit 20 %). Il faut penser qu'en plus du logement social il y a ce que l'on appelle le logement intermédiaire, qui est du logement à prix plus faible que le marché. C'est par exemple le cas des logements bénéficiant de prêts à taux 0 %. Alain Combes

conseil municipal

Lors du Conseil du 23 février, 640 000 € de subventions ont été votés pour les associations. Retrouvez le détail sur www.ville-frontignan.fr

Quelques décisions prises durant la séance du 20 avril :

Travaux de réhabilitation du groupe scolaire Anatole-France – 2^{ème} tranche : approbation des marchés. **Travaux d'aménagement** du bas de la rue du Vercors : approbation du marché.

Demandes de subventions pour le déplacement des galets à Frontignan Plage. **Demandes de subventions** pour les travaux de réhabilitation de la piscine municipale Di-Stefano. **Déclassement de la RN 2112** et transfert au domaine public communal.

Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dans le quartier des Pielles : bilan de la concertation.

Quartier des Pielles : décision de création de la ZAC. **Convention de partenariat** entre la Ville et le Conseil général de l'Hérault concernant l'édition 2006 des Rencontres Méditerranéennes.

Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours et la Ville de Frontignan, relative à la surveillance des baignades et activités nautiques pour la saison estivale 2006.

Motion de soutien à la profession viticole.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés en mairie et consultables sur Internet www.ville-frontignan.fr

Le mois prochain, le thème abordé sera :

« Propreté urbaine, déchets et qualité du cadre de vie ».

Envoyez-nous vos questions, avant le 15 mai 2006 à : Enville à Frontignan la Peyrade
Bureaux des élus - Hôtel de ville - BP 308 - 34113 - Frontignan Cedex,
ou par télécopie au : 04 67 18 51 06.

Les lettres anonymes ne seront pas traitées.

Merci de n'envoyer que des questions d'ordre général, pour les questions individuelles ou problèmes particuliers, adressez votre courrier à M. le Maire - BP 308 - 34113 - Frontignan Cedex